

EN BREF – EN BREF – EN BREF – EN BREF – EN BREF

Organisation de la promotion économique du Canton de Neuchâtel

OPEN : un office pour opérationnaliser les objectifs stratégiques du Conseil d'Etat

La chancellerie d'Etat communique:

L'orientation stratégique nouvelle de la promotion économique du Canton de Neuchâtel demandait une réorientation structurelle qui s'est concrétisée avec la création de l'Office de promotion économique (OPEN) (Office de promotion économique) au 1^{er} janvier 2009. L'OPEN est chargé de mettre en oeuvre les axes stratégiques du développement économique durable voulu par le Conseil d'Etat. Le Conseil d'Etat présentera en outre au Grand Conseil lors de sa session de janvier 2009 un rapport d'information concernant l'analyse de la situation économique, la stratégie en matière de promotion économique et ses structures.

Des axes stratégiques clairs

Pour mémoire, des axes clairs ont été fixés pour permettre de préparer l'avenir du canton, centrés sur la valorisation du transfert technologique en micro et nanotechnologie et énergie (principalement pôle des microtechniques, parc scientifique et pôles cantonaux de développement économique). Il s'agit de promouvoir, par des synergies nouvelles, un processus économique allant de l'idée au produit fini. Les deux autres axes doivent favoriser le développement des entreprises et une implantation sélective d'entreprises (notamment accueil, facilitation, aides financières ou fiscales). Ils doivent aussi permettre le développement de sources de financement (seed-money, capital-risque) et, par l'amélioration des conditions-cadres, la tertiarisation partielle de l'économie.

Ces axes stratégiques ratifient le processus qui a conduit à réunir au sein d'une entité unique la promotion économique exogène et endogène et promettent une accentuation de la mise en valeur des atouts propres du canton de Neuchâtel, tant au niveau scientifique qu'au niveau du savoir-faire.

L'OPEN, un guichet unique pour les entreprises

L'OPEN est désormais opérationnel. Il constitue un guichet unique pour les entreprises et peut ainsi assurer de manière efficace l'accueil et l'accompagnement des entreprises. Ses contacts sur le terrain lui permettent en outre d'identifier les besoins des entreprises et de

leur apporter le soutien nécessaire pour favoriser le développement économique et social du canton dans une perspective durable.

L'OPEN, une position charnière au service du développement économique du canton

De plus, situé au sein de l'administration cantonale et partenaire de discussion avec les entreprises, il exerce un précieux rôle de charnière dont les bénéfices sont aujourd'hui déjà notables. Cette position charnière permet, d'une part, de meilleures interactions entre le monde économique et les services de l'administration cantonale, autorisant ainsi une plus grande efficacité du traitement de dossiers. D'autre part, ce repositionnement facilite les contacts avec des partenaires clés, comme la Confédération (SECO) ou les autres cantons de Suisse occidentale, rendant d'autant plus crédible l'outil de promotion économique de notre canton.

Ce renforcement des liens à deux niveaux (entreprises et collectivités publiques) insufflent une nouvelle confiance à tous les acteurs qui est naturellement un élément essentiel du développement économique.

Un outil pionnier et inventif

Réorganisant l'organe chargé d'opérationnaliser la stratégie de développement économique du Canton de Neuchâtel, le Conseil d'Etat a favorisé l'émergence d'un outil pionnier et inventif. Cette structure se trouve de plus en pleine adéquation avec la situation économique et politique que suscite la crise économique et financière.

La crise actuelle change en effet les regards des acteurs et observateurs économiques et politiques. Elle consacre, qu'on le veuille ou non, le grand retour de l'Etat dans son rôle de régulateur, de pacificateur et d'arbitre. La crise aura des répercussions négatives sur l'économie, qu'il s'agira de maîtriser et de gérer en tenant compte de l'emploi et de l'intérêt de l'ensemble de la population.

La réforme constante de la promotion économique neuchâteloise et des services étatiques permet aujourd'hui de faire face à une situation nouvelle et difficile dans les meilleures conditions possibles, avec des structures renforcées et adaptées.

- **Retrouvez le rapport d'information du Conseil d'Etat au Grand Conseil concernant l'analyse de la situation économique, la stratégie en matière de promotion économique et ses structures sur :**

<http://www.ne.ch/neat/site/jsp/rubrique/rubrique.jsp?StyleType=bleu&DocId=26942>

Neuchâtel, le 20 janvier 2009